

## PROJET DE RESOLUTIONS

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Amiens le vendredi 20 avril 2018



#### *Première résolution*

Après avoir pris connaissance du projet de modification du règlement intérieur, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de l'adopter ainsi modifié et de le substituer à compter de ce jour à celui actuellement en vigueur.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.